



COMITE INTER PAYS FRANCE – MAURITANIE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du jeudi 7 août 2014 à OLBY

P.J. 1 annexe

Comme chaque année, le 1^{er} jeudi du mois d'août, quelques membres du Comité Inter-pays France MAURITANIE se rendent à OLBY (Puy de Dôme) chez Jean LASSALAS pour l'Assemblée générale. Cette année, cette réunion statutaire se tenait le 7 août.

PRÉSENTS (Ordre alphabétique).

Gérard CHARPENTIER, <i>Past Gouverneur, R.C. Toulouse Lauragais, Président de la coordination nationale des C.I.P.</i>	D. 1700
Bernard LACAZE, <i>Past Gouverneur, Président du C.I.P., R.C. Rodez</i>	D. 1740
Jean LASSALAS, <i>Protocole, R.C. La Bourboule Le Mont-Dore Bort les Orgues</i>	D. 1740
Claude SEILLIER, <i>Secrétaire, R.C. Millau Saint-Affrique</i>	D. 1740
Jean-Pierre SERRE, <i>Trésorier du R.C. La Bourboule Le Mont-Dore Bort les Orgues</i> représentait le président de son club.	D. 1740

ABSENTS EXCUSÉS ET POUVOIRS TRANSMIS (Ordre alphabétique).

Pierre AUDIBERT, <i>R.C. Montpellier Comédie (Trésorier démissionnaire)</i>	D. 1700
Pierre HAAS, <i>Past Gouverneur, R.C. Strasbourg Kléber</i>	D. 1680
Patrick MARECHAL, <i>Secrétaire honoraire, R.C. Tours Val de Loire</i>	D. 1720
André MEUNIER, <i>Past Gouverneur, R.C. Périgueux Cité de Vésone</i>	D. 1740
Claude SARRIC, <i>Past Gouverneur, Vice Président du C.I.P., R.C. Ingwiller-Bouxwiller</i>	D. 1680
Bernard TORGUE, <i>R.C. Bourgoin – La Tour du Pin</i>	D. 1780

ABSENTS EXCUSÉS (Ordre alphabétique).

Michel –A. BONNET, <i>R.C La Celle Saint-Cloud Bougival</i>	D. 1660
Roland DI MEGLIO, <i>Trésorier adjoint, R.C. Saint-Mathieu Pic Saint Loup,</i>	D. 1700
Serge MEUNIER, <i>Gouverneur en exercice, R.C.Moulins</i>	D. 1740
Jean-Pierre MORLOT, <i>Président R.C. Rodez, représenté,</i>	D. 1740
Chantale PASQUALINI, <i>Past Gouverneur, R.C.Nice Riviera Côte d'Azur</i>	D. 1730
Pierre ROGER, <i>R.C. Rodez</i>	D. 1740
Christian RUBIO – <i>Président R.C. Millau Saint-Affrique, représenté,</i>	D. 1740

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 7 août 2014.

Le président Bernard LACAZE ouvre la séance en excusant les absents et tout particulièrement le Gouverneur Serge MEUNIER qui l'assure cependant être de tout cœur avec les présents et André MEUNIER qui lutte contre une importante maladie. Ensuite il adresse des mots de bienvenue à tous, et tout particulièrement à ceux qui viennent de loin. Il remercie également Jean-Pierre SERRE venu représenter le président de son club et bien évidemment il ne saurait oublier Jean LASSALAS qui, toujours avec la même gentillesse, accueille cette réunion.

Il est très heureux également d'accueillir à cette assemblée générale Gérard CHARPENTIER, élu président de la coordination nationale des C.I.P. pour 2013-2016.

Bernard LACAZE regrette le nombre restreint de présents, mais mentionne qu'il y a cependant 9 clubs de représentés. Gérard CHARPENTIER lui répond aussitôt que le nombre de

présents aux réunions de C.I.P. n'est pas grave car l'important dans les comités ce sont leurs actions.

2. RAPPEL DU COMPTE RENDU DE L'A.G. 2013 ET BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.

Le président demande ensuite au secrétaire de faire la lecture du compte rendu de l'Assemblée générale précédente.

3. BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2012 – 2013

Les trésorier et trésorier adjoint étant absents, c'est le président qui fait état du bilan financier de l'année écoulée.

Ressources : 1 460,00 €

* **Cotisations individuelles** : 110,00 € provenant de 11 membres actifs (idem à l'an dernier)

* **Subventions** : 850,00 € accordés par les clubs de La Bourboule (100,00 €), de Montpellier Comédie (100,00 €), de Millau Saint-Affrique (100,00 €), de Bourgoin (50,00 €) et de Rodez (500,00 €).

: 500,00 € du District 1740.

Dépenses : 1 031,75 €

* Don versé aux Amis de Casamance pour la voiture : 1 000,00 € (cf. Bulletin du CIP d'automne 2013).

* Cotisation à coordination nationale des CIP : 30,00 €

* Frais bancaires : 1,75 €

Comme au 30.06.2013 la **trésorerie** s'élevait à 2 975,79 €, en fin d'exercice, soit au 30.06.2014, elle s'élève donc à : 3 404,04 €. Ainsi l'exercice 2012-2013 se termine sur un **solde positif de 428,25 €**.

Il n'y a pas eu d'autres actions menées, notamment en raison du fait qu'il n'a pas été trouvé de matériel médical souhaité.

A l'unanimité, quitus a été donné au bilan financier.

4. LE PRESIDENT DONNE ENSUITE DES NOUVELLES DE LA MAURITANIE

Comme d'habitude, c'est à travers une lettre du Dr. Marcel ROGER, alors président de l'Association des amis de F'Derick et du Tiris-Zemmour, que le président Lacaze donne des nouvelles de la Mauritanie. Auparavant il rappelle que le Dr. Marcel ROGER avait souhaité se faire remplacer à la présidence de ladite association et que depuis l'Assemblée générale du 4 juin 2013 c'est désormais Jean-Pierre ROGER (même nom) qui la préside. A noter qu'à cette assemblée générale était présent le nouveau Maire de Zouerate. Ce dernier faisant partie de la mouvance présidentielle, tout laisse penser que la "chappe de plomb" posée sur les mauritiens sera accrue.

Dans son courrier le Dr. Marcel ROGER rappelait le cheminement utilisé pour envoyer gratuitement du matériel de Rodez en Mauritanie grâce à la SNIM, confirmant la pérennité de ces envois et insistant sur le fait que de Nouadhibou à Zouerate (lieu de réception) le matériel placé sur 4 palettes en container était convoyé par des équipes sûres des Amis de F'Derick.

Il fait également mention des liens qui se sont tissés depuis 1995 entre la Mauritanie, particulièrement la ville de Zouerate et Rodez, où chaque année vient du personnel de santé mauritanien pour se former au Centre Hospitalier Jacques Puel.

A ce sujet, le président des Amis de F'Derick remercie la Mairie de Rodez, le Rotary et le Lion's pour les aides financières apportées, ayant ainsi permis le creusement de 4 puits pastoraux, en plus de la formation de cadres hospitaliers et d'envoi de matériel.

Toujours en liaison avec Les Amis de F'Derick, B. Lacaze et Jean Pierre Roger se sont mis d'accord, après l'aval et au nom du comité du CIP France-Mauritanie, pour apporter une aide à travers un lot de petit matériel médical (linge en particulier) fourni personnellement par B. Lacaze. Deux appareils echo doppler, fournis par des confrères de Bernard Lacaze ainsi que du matériel divers ont été donnés directement afin d'assurer leur bonne arrivée à l'hôpital de Zouerate. Un autre lot de matériel sera conservé afin de faire partie du convoi acheminant une voiture en fin d'année 2014.

Le président Lacaze parle ensuite des contacts qu'il a eus. Le 24 mars dernier, B. Lacaze a reçu un courriel du secrétaire du Rotary club de Nouakchott, Moktar Mohamed, devenu président de son club le 1^{er} juillet dernier. Il l'informait de sa présence à Paris et d'un souhait de rencontre. Malheureusement, la distance ne permettant pas à B. Lacaze de se rendre aussi rapidement dans la capitale, réponse fut faite du plaisir de ce contact et d'envisager une rencontre ultérieure. Moktar Mohamed disait vouloir rencontrer Bernard Lacaze pour profiter de son expérience afin de créer un CIP et pour cela envisageait de venir plus tard vers Rodez. Il lui fut répondu qu'un CIP France-Mauritanie existait déjà et que l'important n'était pas de créer un autre CIP mais de développer des actions.

La rencontre ne put se faire, et après une conversation téléphonique il fut décidé de rétablir plus tard le contact et d'attendre les souhaits des Mauritaniens.

Le peu de nouvelles de Mauritanie et d'actions engagées justifient la parution de seulement 2 bulletins du CIP durant cet exercice 2012-2013.

5. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2014 – 2015

Quelles actions programmer pour cette année ?

Dans l'immédiat est prévu l'envoi d'une autre voiture à but sanitaire. Il importera de connaître cependant l'usage qui en sera fait.

Dans cette optique, il est envisagé de donner à l'association des Amis de la Casamance :

- un chèque de 500,00 € cette année, (J)
- un chèque de 500,00 € l'an prochain (J+1)
- un chèque de 1000,00 € l'année d'après (J+2)

Il est rappelé que les voitures proviennent de ERDF et qu'elles sont restaurées par des lycées techniques. Certains élèves portaient autrefois dans le convoi pour effectuer, sous forme de stages, la réparation des véhicules sur place, mais aujourd'hui, pour des questions de sécurité ils partent en avion et les véhicules sont acheminés par des adultes.

Pour terminer sur le sujet de l'aide apportée par le CIP France-Mauritanie, Jean Lassalas se plait à rappeler que ce CIP tient compte, dans ses aides, de la réalité et de la culture du pays. En effet, il ne sert à rien d'envoyer du matériel s'il ne correspond ni aux usages ni aux besoins du pays.

Aucun autre projet n'étant proposé, le CIP reste en attente d'expression de souhaits.

6. QUESTIONS DIVERSES

* Le trésorier étant démissionnaire, Bernard Lacaze propose à Jean Lassalas de le remplacer. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

CONCLUSION

Avant de laisser la parole à Gérard Charpentier pour la conclusion, Bernard Lacaze propose un tour de table.

* Jean-Pierre Serre, mandaté par son président, confirme l'apport de 100,00 € par son club pour l'année à venir.

* Pour conclure, Gérard Charpentier fait trois annonces :

- Sur le rôle des CIP, Gérard confirme que ces derniers ont pour objet premier la réalisation d'actions avant d'engager des liens d'amitié qui se feront automatiquement à travers les actions.

- Au sujet des CIP nouvellement créés, il entend poursuivre l'action de petite aide financière lancée par Bernard Lacaze. Mais il y a peu ou pas du tout de nouvelles créations. Aussi il envisage d'allouer de petites sommes aux CIP actifs, disant qu'il est de la mission de la coordination nationale d'apporter sa reconnaissance aux CIP qui agissent. Ainsi, chaque année il pourrait y avoir une modeste subvention concédée à 3 ou 4 CIP actifs qui font partie de la coordination nationale et qui rendent compte de leurs actions.

Pour 2014-2015, si Gérard obtient l'accord de son conseil d'administration, il pourrait allouer environ 100,00 € à 3 ou 4 CIP qui répondraient aux critères ci-dessus définis.

- Enfin, Gérard fait remarquer que les "Rotaract" sont très sensibilisés aux actions internationales et qu'à son avis ils sont prêts à être membres de CIP. Une belle action en perspective !

Avant la clôture de cette réunion, la date de la prochaine assemblée générale est évoquée : ce sera, toujours à OLBY, puisque notre nouveau trésorier en est d'accord, le jeudi 6 août 2015 à 10h30.

Claude SEILLIER
Secrétaire

Bernard LACAZE
Président

Annexe à l'Assemblée générale d'août 2014



Un accueil toujours aussi chaleureux et réparateur pour ceux qui se sont levés tôt...

Le sourire n'entame en rien le sérieux des participants.



Remise du fanion de la coordination nationale des CIP à Jean LASSALAS qui héberge chaque année l'Assemblée générale du CIP avec beaucoup de prévenance.



Comme annoncé dans le compte rendu, un chèque de 500,00 € est donné aux Amis de la Casamance en prévision de la voiture à venir.



La voiture bien restaurée, enrichie des logos des divers partenaires, va rouler vers la Casamance en novembre 2014.

